



Circulaire Direction Technique Nationale

A l'attention des clubs affiliés et des ligues KMDA

OBJET : DISPOSITIF DES GRADES EN KICK BOXING ET EN MUAYTHAI : RAPPEL DES PREROGATIVES / OBLIGATIONS / DEROGATIONS

La question de la validation des niveaux techniques et tactiques des disciplines de boxe pieds-poings est un sujet qui a fait l'objet de systèmes divers depuis que leur structuration a été initiée sur le territoire national.

Cela fait plus de 3 ans que la fédération déploie un modèle de progression technico-tactique du kick boxing et du muaythaï, dont les étapes d'apprentissage sont sanctionnées par des grades (ceintures, gants, prajeet). Ce modèle de progression vise à la fois le développement d'une culture spécifique commune, une offre adaptée aux pratiquants de loisir et une amélioration de la qualité de pratique en lien avec la sécurité.

A partir de septembre 2020, ce dispositif se trouve renforcé puisque **certains niveaux de grades deviennent obligatoires** pour s'inscrire en compétition (sauf exception détaillée ci-dessous) et en formation de moniteur.

1. Inscriptions en compétition amateur (assaut ou combat)

L'OBLIGATION DE POSSESSION DU GRADE NE CONCERNE QUE LES NEO COMPETITEURS (jamais boxé en compétition) DANS UNE FORME DE PRATIQUE (assaut ou combat) :

- INSCRIPTION EN COMPETITION AMATEUR (assaut ou combat) POUR LA PREMIERE FOIS.
- INSCRIPTION EN COMPETITION AMATEUR POUR LA PREMIERE FOIS EN PLEIN CONTACT SUR RING.

TOUS LES LICENCIES DEJA ENGAGES EN COMPETITION AVANT SEPTEMBRE 2020 DANS UNE FORME DE PRATIQUE (assaut ou combat) NE SONT PAS CONCERNES ET POURRONT CONTINUER A S'INSCRIRE ; TOUTEFOIS, LEUR ENGAGEMENT EN COMPETITION NE LEUR PROCURERA PAS RETRO ACTIVEMENT UN GRADE.



1.1 Principes : licence unique donne accès à toutes les disciplines

Un grade acquis, quelle que soit la discipline, est transversal : le titulaire d'un grade donnant l'accès à la compétition sur tatami ou sur ring, peut boxer dans les tous les styles du kick boxing et en muaythaï.

Pour une première participation :

Exemples : détenir un grade jaune (examen en club) est obligatoire pour s'inscrire en compétition officielle en assaut sur tatami. Un seul grade (gant ou ceinture ou prajeet) permet de s'inscrire dans toutes les disciplines du kick boxing et en muaythaï (assaut, éducatif, light).

Détenir un grade bleu (examen niveau ligue) est obligatoire pour s'inscrire en compétition officielle combat sur ring (plein contact). Un seul grade (gant ou ceinture ou prajeet) permet de s'inscrire dans toutes les disciplines du kick boxing et en muaythaï.

Rappel : en kick boxing un grade est considéré comme complet lorsqu'il est du second degré (2nd). C'est uniquement à ce moment-là qu'il permet de jouir des prérogatives associées.

1.2 Inscription en compétition assaut (tatami)

Détenir au minimum un grade jaune en kick boxing ou en muaythaï.

1.3 Inscription en compétition plein contact (ring)

Détenir au minimum un grade bleu en kick boxing ou en muaythaï.

1.4 Particularités et exceptions

Les licenciés PRO ne sont pas concernés.

Les compétiteurs d'autres disciplines de combat venant d'autres fédérations et ayant une expérience ne seront pas soumis à l'obligation de détention d'un grade. Ces demandes de première licence et d'accès direct à la compétition seront traitées au cas par cas sur demande motivée du club auprès de la DTN.

2. Inscriptions aux formations de moniteur

Liste des grades ouvrant les droits pour s'inscrire en formation à partir de septembre 2020

BMF1 : grade vert 2nd degré (gant ou ceinture pour le kick boxing) ou prajeet vert pour le muaythaï.



FÉDÉRATION
MEMBRE

Siège social : FFKMDA – 38 rue Malmaison – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : www.ffkmda.fr





BMF2 kick boxing : grade bleu 2nd degré (gant ou ceinture pour le kick boxing).

BMF2 muaythai : prajeet marron.

BMF3 : grade bleu 2nd degré kick boxing ou prajeet marron muaythai.

3. Dérogation à l'exigence de délai inter grades

Pour présenter un grade en session d'examen, le candidat doit attendre un certain temps suite à l'obtention du grade inférieur, lié à l'apprentissage et à l'expérience. Ces délais d'attente sont indiqués dans les référentiels de kick boxing et de muaythai.

Pour la bonne mise en place du dispositif des grades et sa stricte application au 1^{er} septembre 2020, les délais d'attente inter grades ne seront pas obligatoires jusqu'en septembre 2023.

4. Concernant le Pancrace

La fédération finalisera le dispositif des grades pour le Pancrace courant 2020.

Fait à Bagnolet, le 18/12/2019



FÉDÉRATION
MÉMBRE

Siège social : FFKMDA – 38 rue Malmaison – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : www.ffkmda.fr

